

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 9 - No. 5
décembre 2009

Le 5 décembre dernier

Passage de la flamme olympique



C'est avec fierté que la municipalité de St-Ferdinand a accueilli le passage de la flamme olympique le 5 décembre 2009 à St-Ferdinand. C'est un événement unique et vous étiez nombreux à y assister. Les porteurs de la flamme qui venaient de différents endroits du Québec ont dit être charmé par l'accueil et la beauté de notre village. Très heureux de leur expérience, c'est avec plaisir qu'ils ont signé le livre d'or de la municipalité.

Merci aux organisateurs et à tous les bénévoles pour cette belle activité.

**Message
du
maire
Donald Langlois**



L'année 2009 tire à sa fin. Ce fût une année remplie d'émotions et de tiraillement surtout sur le dossier concernant les éoliennes. Les 10,11 et 12 novembre, les citoyens de St-Ferdinand et des alentours ont pu soit exprimer leur déception, leur mécontentement ou leur joie de voir l'avancement de ce projet sur les éoliennes, au audience du BAPE à la salle communautaire de Plessisville. La déposition des mémoires a eu lieu dans la semaine du 14 décembre. Par la suite, la ministre fera ses recommandations concernant le projet des éoliennes. Je ne crois pas avoir des réponses avant le mois de mars 2010.

Le conseil municipal a travaillé plusieurs soirées au mois de novembre avec la directrice générale à établir des scénarios pour compresser les dépenses et aug-

menter les revenus pour en arriver à un équilibre budgétaire. Ce budget devrait être accepté le 21 décembre. Merci à Sylvie et son entourage pour leur disponibilité ainsi qu'aux élus municipaux.

Les pistes de ski fond de la «Clé des Bois» devront ouvrir bientôt. M. Bernand Barlow et M. Claude Charron ont discuté ensemble pour trouver une solution quant à la réouverture des pistes.

Les sports d'hivers sont de retour avec l'arrivée des températures plus froides et de la neige. L'aréna fonctionne bien et les deux patinoires extérieures soit au village de Vianney et à la marina ouvriront sous peu. Profiter bien de l'hiver en vous amusant.

Pour les citoyens de Vianney, en ce qui concerne le dossier de l'eau potable (un dossier de longue haleine), les résidents devront continuer de faire bouillir l'eau probablement tout l'hiver car l'environnement n'a pas encore levée l'interdiction.

Suite à l'appel d'offres concernant l'entretien des chemins d'hiver, c'est Transport Breton-Lamontagne qui en fera l'entretien pour les 5 prochaines années. Aux citoyens, je vous souhaite bonne route et soyez prudents.

À la veille des ces nouvelles fêtes, je remercie les Chevaliers de Colomb du conseil 9149 et le grand chevalier M. Roger Paquet ainsi que M. Yves Thivierge qui a donné le sapin de Noël et fourni la machinerie pour l'installation ce de sapin. Vous rendez cet endroit typique et enchanteur à St-Ferdinand.

Je souhaite à vous tous, de la joie, du bonheur avec vos familles et amis en ce temps de réjouissances et de rassemblements. Prenez le temps de vous arrêter et de profiter de ces bons moments.

Bonne année 2010

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 30 janvier 2010 à 20h30

Cours de danse avec Léona Germain à 19h15
à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2009

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2009



**Prochaine réunion
du conseil municipal
de St-Ferdinand**

**lundi, le 11 janvier 2010
à 19h00 à la salle du conseil**



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

RÉGIONAL DE L'ÉRABLE

Vive le vent d'hiver!

Bonjour à tous! Je me présente : je suis Bonhomme de Neige. Eh oui c'est l'hiver. Que voulez-vous, moi j'aime l'hiver! On comprend pourquoi! L'hiver peut être une saison charmante si on la prend du bon côté. Il faut toutefois être prudent, même en ces temps frisquets. Beaucoup l'oublie. D'abord, vos fenêtres sont-elles en état de s'ouvrir? Souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et il est difficile de les ouvrir. Et vos balcons, les grandes accumulations de neige, c'est joli mais seulement dans la cour. Le balcon doit rester dégagé : ainsi vous pourrez sortir rapidement si un feu se déclare chez vous. De ma situation privilégiée (je loge dans la cour) je vois tous les voisins et plusieurs tolèrent qu'un beau tas de neige obstrue la sortie. **TOLÉRANCE ZÉRO!** Dégagez vos sorties d'urgence!



Entrons à l'intérieur... (vous, pas moi!) Que c'est confortable de se blottir près du feu. Où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton! Hou la la! Faut pas! On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours!!!



D'autres privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles). Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez le sans



dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, par exemple, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte.

Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique. Et veillez à utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.



Certains ont de l'urticaire en entendant le mot verglas. Eh oui, le Verglas! Alors, pour contrer les désavantages des pannes de courant, on peut se procurer une génératrice portable. Avant d'utiliser une génératrice, assurez-vous que votre installation électrique a été faite par un électricien certifié et une fois l'appareil mis en place, faites-en l'entretien selon les indications du fabricant.

C'est une question de sécurité. Il faut toujours placer la génératrice complètement à l'extérieur, jamais dans le garage même si vous laissez la porte ouverte. Une turbulence d'air pourrait refouler les gaz d'échappement à l'intérieur de votre domicile et vous intoxiquer! Assurez-vous aussi qu'elle est assez éloignée de la maison et des ouvertures telles que les fenêtres, portes et prises d'air. Vérifiez fréquemment le tuyau d'échappement de votre génératrice car une surchauffe pourrait provoquer un incendie. S'il devient rouge, éteignez la génératrice et laissez-la refroidir! Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur et utilisez le carburant approprié. Portez une attention particulière aux raccords électriques.



Maintenant vous êtes prêts pour affronter les rigueurs de l'hiver. Vous serez au chaud et en sécurité. Un dernier petit mot avant de vous quitter : vous pouvez aider votre service de sécurité incendie en déneigeant la borne fontaine qui se trouve sur votre terrain. Cela est la responsabilité de votre municipalité, mais il suffit qu'un incendie se déclare chez vous au lendemain d'une tempête et ce serait la catastrophe si les pompiers devaient d'abord déneiger!! Sur ce, bon hiver et profitez-en bien... Allez patiner, skier, marcher. Et... Vive le vent d'hiver!!!



Pour toutes informations concernant la prévention des incendies, vous pouvez communiquer avec Serge Blier au (819) 362-2333 poste 254.

Voeux de Bonne Année

Les membres du conseil municipal de St-Ferdinand sont heureux d'accueillir tous les citoyens et citoyennes, jeunes et moins jeunes, le dimanche 10 janvier 2010 à la salle Communautaire de St-Ferdinand entre 8h30 et 11h30 afin de vous transmettre les vœux de Bonne Année.

C'est une belle occasion pour se rencontrer et fraterniser.

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Remise de 1 241 \$ au Comité de gestion du lac provenant des descentes de bateaux à la marina au cours de l'été 2009.

Octroi d'un contrat de service à CPU Service inc. au coût de 490 \$ pour le soutien technique informatique de la bibliothèque pour l'année 2010.

Nomination de Clermont Tardif comme représentant de la municipalité au sein du conseil des maires de la MRC de l'Érable.

Participation au Transport adapté de la région de l'Amiante pour 54 usagers au coût de 5 400 \$ pour l'année 2010.

Mandat aux Loisirs de Vianney pour l'entretien de la patinoire extérieure de l'ex-Vianney pour l'hiver 2009-2010 au coût de 2 500 \$.

Avis de motion d'un projet de règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2010.

Participation au cocktail du gala des Grands Prix du tourisme québécois du Centre-du-Québec qui aura lieu à Saint-Ferdinand le 25 mars 2010 pour un montant de 750 \$.

Autorisation à l'UQAM de consulter et utiliser les documents pertinents pour des fins de cartographie hydrogéologique qui ont été déposés par la municipalité auprès de ministères et organismes gouvernementaux.

Appui à l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'une étude hydrogéologiques régionale d'envergure touchant la rivière Nicolet.

À compter du 1^{er} janvier 2010, tout élu et tout employé dûment autorisé au préalable aura droit au remboursement de ses frais de déplacement au tarif de 0,42 \$ par kilomètre parcouru et au remboursement des ses frais de repas selon les tarifs suivants : 10 \$ pour un petit déjeuner, 20 \$ pour un dîner et 30 \$ pour un souper.

Appropriation de 5000 \$ à même le surplus pour le fonds pour l'environnement.

Nomination de Renée Vigneault comme responsable des questions familiales dans la municipalité et d'agente de liaison avec le CLD de l'Érable.

Acceptation des offres de Murielle Roberge pour tous les lots de ponceaux au coût de 1 136 \$ et de Transport Jean-Guy Breton pour le camion GMC Sierra 2500, 1991 au coût de 950 \$.

Appui au projet de parc éolien de la MRC de l'Érable.

Émission des permis suivants : 1 construction agricole neuve, 6 rénovations, 1 bâtiment secondaire, 2 agrandissements et 2 systèmes d'épuration.

Approbation des comptes à payer du mois de novembre pour un montant de 220 985.86 \$



Que la sérénité du temps des fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle. Que vous souhaiter de mieux que : la santé, la prospérité et beaucoup d'amour tout au long de cette Nouvelle Année.

**La Bibliothèque et l'info-Centre
seront fermés
du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010**

*Lucie, bibliothécaire
de la Bibliothèque Onil Garneau
Nicole, responsable informatique
de l'Info-centre du Lac William
et le personnel bénévole
de nos services respectifs.
Merci à vous tous*

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Levée de fonds pour l'asphaltage de l'entrée principale du cimetière

Une récolte de 20,000 \$

La levée de fonds parrainé par le Conseil 9149 des Chevaliers de Colomb de Saint-Ferdinand a permis d'améliorer l'aspect visuel du cimetière. Des dons pour un montant de 20,000 \$ ont été recueillis auprès des propriétaires de lots du cimetière ainsi que par de généreux donateurs. Un grand merci à tous d'avoir contribué au succès de cette activité de financement.

Un chèque a été remis au curé M. Magella Marcoux en présence de M. J. A. Richard Ruel, président du comité, de M. Roger Paquet, vice-président du comité et grand chevalier du conseil 9149 et de M. Gérard Lessard, trésorier.



DÉNEIGEMENT

Les opérations de déneigement se divisent en trois étapes : le grattage, le sablage et le ramassage de la neige.

Aidez-nous à vous aider en :

- ne déposant pas la neige de votre cour dans la rue ou sur le trottoir;
- stationnant vos véhicules sur votre terrain;
- déposant vos bacs dans votre entrée et non sur les trottoirs.

De plus, afin de conserver l'harmonie avec vos voisins, veuillez déposer votre neige sur votre terrain. Informez également votre entrepreneur en déneigement de ne pas souffler votre neige chez votre voisin.

Merci de votre collaboration habituelle.

Soirée d'ouverture Club de Motoneiges du Lac William

à la Salle Municipale de St-Pierre Baptiste

Vendredi, le 9 janvier 2010 à 20h00

Orchestre et prix de présence

Tirage d'une motoneige

Info : Normand Dubois au 428-9464

Meilleurs vœux
pour un Noël rempli de joie
et que la prochaine année
soit source de joie,
d'espoir et de paix.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Prendre un p'tit coup c'est agréable... Prendre un p'tit coup ça rend l'esprit malade...

Durant la période des fêtes, c'est agréable de prendre un verre, mais il faut savoir être prudent et ne pas conduire un véhicule après avoir consommé de l'alcool.

Il arrive aussi parfois que l'on croit ne pas avoir assez consommé pour être en état d'ébriété, mais plusieurs facteurs peuvent accentuer l'effet d'ivresse même si la concentration d'alcool est faible dans l'organisme. Parmi les principaux, il y a la fatigue, les habitudes de consommation et le poids de la personne.

CENTRE MUNICIPAL DE VIANNEY

Le centre municipal de Vianney est libre le 25 décembre à partir de midi jusqu'au lendemain. Pour toutes informations ou réservations, vous pouvez vous adresser à Mme Marlyne Marcotte au 418-428-3675.

Province de Québec
MRC de l'Érable



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui débiteront à 19h et qui se tiendront comme suit :

- lundi, 11 janvier • lundi, 1^{er} février • lundi, 1^{er} mars
- **mardi**, 6 avril • lundi, 3 mai • lundi, 7 juin
- lundi, 5 juillet • lundi, 9 août • **mardi**, 7 septembre
- lundi, 4 octobre • lundi, 1^{er} novembre
- lundi, 6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 14 décembre 2009.

Sylvie Tardif

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Voici 2 gestes simples qui pourraient vous éviter bien des ennuis :

- Avant de partir, prévoyez votre retour à la maison (taxi, conducteur désigné,...)
- Ne laissez jamais une personne prendre le volant avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue. Raccompagnez-la (si vous n'avez pas consommé), gardez-la à coucher, payez-lui un taxi, mais ne la laissez surtout pas partir dans cet état.

Souvenez-vous que :

- boire du café,
- prendre une douche, même froide,
- prendre de l'air en prenant une bonne marche,
- danser, même à en suer,
- manger après avoir consommé de l'alcool,

ne contribuent aucunement à diminuer l'alcoolémie. Seul le temps peut rétablir les choses.

En plus des sanctions criminelles, des nouvelles dispositions au Code de la Sécurité Routière du Québec augmentent les sanctions vis-à-vis la garde, le contrôle ou la conduite d'un véhicule moteur en ayant les capacités affaiblies par l'alcool.

La Sûreté du Québec souhaite à tous et à toutes de joyeuses fêtes.

Soyez prudents dans vos déplacements.

Sergent Onil Lebel
SQ MRC de l'Érable

Ski de fond «La Clé des Bois»

Assemblée générale pour un nouveau conseil d'administration Lundi, le 21 décembre à 19h00 au Manoir du Lac William

Invitation spéciale à tous les bénévoles
et aux personnes intéressées
par le ski de fond

*À noter que les cartes de membre
sont disponibles dès maintenant aux
endroits habituels, et aussitôt qu'il y
aura assez de neige, les sentiers se-
ront ouverts.*

Pour être bénévole, on contacte
Éric Faucher au 418-428-9948
et Bernard Barlow au 418-428-4049
Bienvenue à tous

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Janvier 2010			
	mercredi le 6	Clinique de sang de 13h30 à 20h30	Salle Communautaire
	jeudi le 14	Réunion mensuelle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	lundi le 18	<u>La P'tite Trouvaille du Mois :</u> Tissage: Comment corriger nos pièces tissées, Comment corriger nos pièces tissées, le rentrage de fil, la finition, le blocage etc.	Cercle des Fermières à la Salle Communautaire de 10h à midi info : 418-428-3556
	mardi le 19	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	dimanche le 24	Parties de cartes - Fermières	Salle Communautaire à 13h30
	samedi le 30	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Février 2010			
	jeudi le 11	Réunion mensuelle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	lundi le 15 février	<u>La P'tite Trouvaille du Mois :</u> Couture ! Comment faire un drap contour, comment poser un zipper invisible, faire des points invisibles, aiguïser ces ciseaux, etc..	Cercle des Fermières de 9h. à midi à la Salle Communautaire info : 418-428-3556
	mardi le 16	Société d'Horticulture-Les arbres aussi savent fleurir	Salle Communautaire à 19h00
	dimanche le 14	Déjeuner de la St-Valentin-Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	mardi le 16	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 27	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Mars 2010			
	jeudi le 11	Réunion mensuelle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	dimanche le 14	Déjeuner - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	mardi le 16	Société d'Horticulture-Plantes en pots et fines herbes	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 17	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 27	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Avril 2010			
	jeudi le 8	Réunion mensuelle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 13	Jugement des exhibits - Fermières	Salle Communautaire
	jeudi le 15	Exposition - Fermières de 18h00 à 20h00	Salle Communautaire
	vendredi le 16	Exposition - Fermières de 13h00 à 20h00	Salle Communautaire
	mardi le 13	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	mardi le 20	Société d'Horticulture - Culture des roses	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 24	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
	mercredi le 28	Souper et Assemblée générale - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 17h30
	vendredi le 30	Souper Spaghetti - Fermières	Salle Communautaire à 18h00
Mai 2010			
	jeudi le 13	Réunion mensuelle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 11	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	mardi le 20	Société d'Horticulture - Aménagement	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 25	Société d'Horticulture - Assemblée générale	Salle Communautaire à 19h00
		Échange de boutures et concours de photos	
	samedi le 29	Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Juin 2010			
	jeudi le 10	Assemblée générale des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 15	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	vendredi le 18	Souper et Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Juillet 2010			
		Fêtes du Lac William	
	mardi le 27	Inter-clubs - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

Loisirs...

**Pour la période des «Fêtes»
du 21 décembre au 4 janvier, il y aura une pause
de l'horaire habituel de l'Aréna
(Info : 418-428-3413)**

YOGA

Début le 11 janvier 2010 à St-Ferdinand
au Havre de la Rose étoilée. Rang 10 nord
Initiation au yoga - le mardi (jour) 9h30-11h00
Yoga 2 - le lundi (soir) 18h30-20h00
Michelle Nadeau, prof. diplômée
Information et inscription 418-453-2021

Horaire de l'Aréna

Lundi :

Hockey pour les jeunes - 11 ans et moins à 18h30 et
12 ans et plus à 19h30

Mercredi :

Hockey libre 16 ans et plus - 2\$ / personne 19h30 à
20h30

Jeudi :

Patinage libre/Disco Patin - 1\$ / personne de 18h30
à 19h30

Vendredi :

Hockey pour les jeunes de 11 ans et moins à 18h00
Hockey libre pour les 12 à 16 ans de 19h00 à 20h00

Samedi :

Cours de patin pour les enfants de 10h30 à 11h30

Dimanche : **Nouvel horaire**

Patinage libre pour tous - Gratuit - 13h00 à 14h00
Hockey libre 16 ans et moins - Gratuit - 14h00 à 15h00
Hockey libre pour tous - Gratuit - 15h00 à 16h00

Heure de glace à louer

Il y a encore quelques disponibilités pour le temps des
fêtes...

Coût de location : \$40.00 de l'heure

Location de chaises et de tables

Le service des loisirs vous offre de louer pour vos
réceptions des chaises et des tables.

De la part du Comité des Loisirs

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !

Information ou suggestions pour les loisirs ?
418-428-3413 s.v.p laisser un message, merci

Collecte de sang

organisée par
les Chevaliers de Colomb
conseil 9149
de St-Ferdinand



en collaboration avec
le Club du Nouveau Départ

**Mercredi, le 6 janvier 2010
de 13h30 à 20h30**

**à la Salle Communautaire
606 Principale - Saint-Ferdinand**

**Objectif : 100 donateurs
Donnez du sang. Donnez la vie**



Accès par la porte du côté, local adjacent
à la bibliothèque au 620 rue Notre-Dame

Ouvert :

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 18h00 à 21h00
Fait partie du réseau des CACI**

Les Centres d'Accès Communautaire Internet sont ou-
verts au public et aux entreprises :

- Pour naviguer, écouter de la musique ou tout simple-
ment profiter des logiciels
- Pour faire de la recherche d'emplois ou de rensei-
gnements d'affaires sur Internet,
- Pour s'informer sur une foule de sujets y compris
les programmes et services gouvernementaux, pour
échanger avec des parents ou amis qui sont au loin
et ce, à peu de frais.

Vous êtes intéressés par les ordinateurs....

Vous ne savez pas trop comment les utiliser....

Nous sommes là pour vous aider et vous initier à faire
comme les nombreuses personnes qui comme vous
étaient intriguées par la technologie de l'informatique.

*De l'assistance est disponible sur place et/ou de la
formation si vous préférez*

Pour information : 418-428-9607 demandez Nicole